



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195910

VALABLE JUSQU'AU 13/09/2024

ÉDITÉ LE 09/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 2000b40026

Siret : 430 266 205 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021341800504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021341800504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : MENUISERIE GESNOISE TRETON

22 RUE LIBERTE
72130 GESNES LE GANDELIN

Téléphone : 02 33 26 77 97

Portable : 06 22 84 30 52

Fax :

Site Internet :

E-mail : menuiserie.treton@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

TRETON JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/09/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/09/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	14/09/2022
o Isolation des combles perdus	14/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.